

Charte de gouvernance

Mission

Fondée il y a plus de 100 ans sur des valeurs humaines fortes et cultivant l'esprit de mutualité, Retraites Populaires s'est donnée pour mission de se spécialiser dans le domaine de l'assurance vie et de la prévoyance en demeurant toujours ce partenaire proche sur lequel vous pouvez compter.

Acteur essentiel en matière de 2^e et 3^e pilier, comme dans les secteurs de l'immobilier, des prêts, de la gestion de fonds institutionnels, nous mettons au service des personnes, des entreprises et des institutions la plateforme de compétences et de savoir-faire qui leur sont indispensables. Ainsi, nous sommes l'un des principaux partenaires des institutions de prévoyance publiques et privées.

Afin de répondre au plus juste à vos attentes, nous faisons appel, lorsque cela s'avère nécessaire, à des gestionnaires de fortune externe mobilière ou des gérances immobilières.

L'expérience acquise fait de nous l'un des principaux partenaires des institutions de prévoyance publiques et privées. Actuellement, elles ne sont pas moins de six à faire recours en tout ou en partie à notre savoir-faire et nos compétences: la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV), la Caisse intercommunale de pensions (CIP), Profelia, Forces Vives, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) et la Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP, Neuchâtel).

La flexibilité de notre système permet à chaque mandant de conserver son autonomie juridique et de disposer de son propre Conseil d'administration, respectivement de fondation.

Organisation

Pour gérer avec efficacité l'ensemble de nos activités et mandats, nous regroupons cinq divisions distinctes sous une direction générale qui assure la conduite stratégique et opérationnelle de l'entreprise.

Notre institution est sous la responsabilité d'un Conseil d'administration.

Recrutement et formation

Nous engageons des collaborateurs et des collaboratrices disposant de bonnes qualifications professionnelles. De plus, le Service des ressources humaines veille à la formation continue de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Pour ce faire, il a créé un portail interne "formation" permettant à chacune et chacun de trouver les cours qui lui correspondent.

Contrôle et qualité

Nous disposons d'outils de contrôles performants (tableaux de bord prospectifs, par exemple) permettant à la Direction de l'entreprise de s'assurer que sa gestion est efficace et maîtrisée. De plus, les responsables de l'entreprise ont détecté et classifié l'ensemble des risques propres à nos métiers. Cette liste des risques est suivie et mise à jour régulièrement par un Comité des risques.

Notre entreprise est certifiée ISO 9001:2008. Le respect de cette norme permet de répondre aux exigences de qualité de l'ensemble de nos clients et partenaires.

Nous avons notre propre organe de contrôle externe, indépendant, chargé d'effectuer le contrôle des comptes annuels, ainsi que le contrôle de nos processus transversaux conformément à la norme d'audit NAS 402.

Placements

Nous disposons d'un règlement de placements dont le but est de déterminer l'organisation, les compétences et les directives en matière de gestion de fortune. Nous pouvons affirmer que la répartition des placements est en tout temps conforme au règlement et ne met pas en péril la réalisation des buts de prévoyance.

En collaboration avec la banque Pictet & Cie et la société Pictet Fund SA, nous avons créé en 2004 la structure de placement RP Fonds institutionnel. Destinée à des investisseurs répondant à la loi fédérale sur les placements collectifs, son but est de faire fructifier leurs avoirs de manière sûre et efficiente.

Un processus de suivi des risques à l'aide des critères de sélection et de suivi est appliqué sur tous les investissements en valeurs mobilières. Ces critères ont été conçus afin de développer un outil de gestion permettant aux gestionnaires de Retraites Populaires d'être plus indépendants vis-à-vis de l'externe et de détecter le plus tôt possible les investissements à problèmes.

Règles de loyauté

En tant que membre de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), nous nous sommes engagés à respecter la Charte en matière de loyauté dans la gestion de fortune des institutions de prévoyance élaborée par cette dernière. Ce code d'éthique et de bonne conduite complète les dispositions légales et préserve les intérêts des assurés et des bénéficiaires de rentes.

Ces textes seront mis à jour afin qu'ils soient conformes aux nouvelles dispositions fédérales relatives à la gouvernance et à la transparence des institutions de prévoyance qui devraient entrer en vigueur le 1er juillet 2011.

Communication et transparence

Nous avons à cœur d'entretenir un dialogue clair, régulier, constructif et transparent avec toutes celles et ceux qui nous font confiance. Notre proximité nous permet de comprendre et de répondre au plus juste aux besoins du marché et de l'ensemble de nos clients et partenaires.

Développement durable

Nous nous engageons à suivre une politique de développement en phase avec les valeurs de Retraites Populaires (mutualité, savoir-faire, proximité). Nous sommes convaincus que le développement durable n'est pas une finalité en soi, mais doit être intégré à la culture d'entreprise. En ce sens, nous avons élaboré une charte qui, par des suggestions concrètes et facilement applicables, vise à sensibiliser tous nos collaborateurs à ces notions.

28 décembre 2010